



CULTURE EN MOUVEMENT

# Street Art

## La réappropriation de l'espace

Chemin faisant - Enregistrement radio  
CDGAI - Radio 48 fm

Groupe & Société  
Publication pédagogique d'éducation permanente



**CDGAI**

Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle asbl

Publication pédagogique d'éducation permanente



**C.D.G.A.I.**

# Street Art, La réappropriation de l'espace

**Chemin faisant - Enregistrement radio**

CDGAI - Radio 48 FM

Mai 2015

Concept et coordination

**Marie-Anne Muyshondt - CDGAI**

**Collection Culture en mouvement - 2015**

Éditrice responsable : Chantal Faidherbe

Présidente du C.D.G.A.I.

Parc Scientifique du Sart Tilman

Rue Bois Saint-Jean, 9

B 4102 - Seraing - Belgique

Graphisme : Le Graphoscope

legraphoscope@gmail.com

**CULTURE EN MOUVEMENT**

## **Les publications pédagogiques d'éducation permanente du CDGAI**

La finalité de ces publications est de contribuer à construire des échanges de regards et de savoirs de tout type qui nous permettront collectivement d'élaborer une société plus humaine, plus «reliante» que celle qui domine actuellement. Fondée sur un système économique capitaliste qui encourage la concurrence de tous avec tous et sur une morale de la responsabilité, notre société fragilise les humains, fragmente leur psychisme et mutile de nombreuses dimensions d'eux-mêmes, les rendant plus vulnérables à toutes les formes de domination et d'oppression sociétales, institutionnelles, organisationnelles, groupales et interpersonnelles.

### **La collection Culture en mouvement**

Développée au départ d'un cheminement apparenté à la recherche-action, cette collection aborde jusqu'ici des questions relatives à la création culturelle, l'identité en création, la dimension politique de la musique et de l'art, les ateliers d'écriture, la narration, le récit de vie, la transmission, le sentiment d'appartenance, la reconnaissance versus le mépris, les stéréotypes, les luttes sociales, les partenariats,...

## CONTEXTUALISATION ET NOTE D'INTENTION

Des animateurs socio-culturels, des artistes et un *skater* ont été sollicités pour partager leurs réflexions sur le *Street Art* et la manière dont ils peuvent amener les jeunes et les citoyens à s'interroger sur l'espace public, la manière dont ils l'investissent et/ou se le réapproprient.

En quoi les formes d'expressions «alternatives» comme le *Street Art* peuvent-elles être des leviers de réflexions des citoyens ? Tel est l'objet de ce livret.

## PUBLICS VISÉS

◆ Acteurs et actrices de l'animation, de l'éducation, de l'enseignement, de la formation, des soins de santé, de la culture, du social, de la prévention, de la sécurité ; de l'accompagnement psychologique, social et psychosocial ; de la coordination, de l'encadrement institutionnel.

# CULTURE EN MOUVEMENT

## SOMMAIRE

Introduction	7
Intervenants	8
Questionner grâce au Street Art ?	9
Ouvrir son regard sur la rue ?	10
Jouer avec les limites de la loi ?	11
De la subversion ?	12
Réappropriation de l'espace urbain : provoquer des dialogues entre citoyens et autorités publiques	14
Espace public réapproprié ?	15
L'art urbain, le Street Art, ce serait le retour du spontané dans la ville ?	16
Bibliographie	19
Suggestions	20
Pour aller plus loin	21

# CULTURE EN MOUVEMENT



## INTRODUCTION

L'enregistrement radio<sup>1</sup> diffusé sur cdgai-tv<sup>2</sup> et retranscrite dans ce livret a pour intention de débattre sur le thème de la réappropriation de l'espace urbain. Les pratiques de *Street Art* réalisées par des animateurs socio-culturels, des artistes et un *skater* sont partagées : «Nous, usagers des lieux publics, comment circulons-nous dans ces espaces communs et avec quels regards ? Quelles sont les lois de ces espaces «libres» ? Qui les définit ? Comment y contribuons-nous ? Comment percevons-nous et nous réapproprions-nous les rues, les parcs, les murs, les trottoirs ? ...».

D'autres livrets<sup>3</sup> sur le thème de l'art urbain sont également publiés dans la collection Culture en Mouvement et permettent de prolonger la réflexion.

1. L'enregistrement de l'échange a été réalisé dans le studio radio de 48FM, avec la collaboration de Fred Cools, coordinateur, pour la prise de son, et de Nathan Dontaine, animateur radio, pour le mixage. Fred Cools est également journaliste et auteur du livret «Arts urbains, découvertes d'un(e) mode d'intervention» (2014). <https://www.youtube.com/watch?v=sZuDtIVHiMk>

2. Cf. [www.cdgai.be](http://www.cdgai.be) : CDGAI MEDIAS, Vidéo : Chemin faisant – La réappropriation de l'espace, Réalisé par Pierre Timmermans et Philippe Latinis.

3. Se référer à la bibliographie.

## INTERVENANTS

### **KATHERINE LONGLY,**

Animatrice socio-culturelle, médiatrice et artiste

### **OBÊTRE**

Artiste d'intervention urbaine, sociologue

### **NATHAN DONTAINE**

Artiste, DJ et skater

### **GÉRALDINE BRAUSCH**

Chercheuse à l'ULg, professeure de philosophie à la HECH et à l'IPEPS, auteure du livret «Réflexions sur l'appropriation de l'espace», 2014, Seraing, C.D.G.A.I.

## ANIMATION

### **MARIE ANNE MUYSHONDT,**

Responsable du Centre de Ressources et des livrets pédagogiques d'éducation permanente, C.D.G.A.I.

### **SIMON STERKENDRIES,**

Auteur du livret «Graffiti et Street Art, quelles expressions de qui, pourquoi ?» (2013).

# QUESTIONNER GRÂCE AU STREET ART ?

*Quelles sont les intentions de tes animations socio-culturelles en utilisant le Street Art ?*

**Katherine Longly**

Quand j'imagine des animations en me servant du *Street Art*, au premier niveau, mon intention est de réconcilier les gens avec la ville. Parce que très souvent, on regarde la ville uniquement comme un espace qu'on traverse pour aller d'un endroit à un autre, de la maison à l'école, sans y prêter attention... C'est un milieu qui peut parfois paraître hostile, par exemple dans les transports en communs bondés.

J'essaye donc, dans un premier niveau d'intention, de montrer que traverser cet espace peut être très ludique, qu'il peut devenir un terrain de jeu. À partir du moment où l'on est un peu initié, on apprend à regarder tout ce qui se passe dans la rue ; du coup, le trajet paraît beaucoup plus court ! Parce qu'on a remarqué là-bas, une nouvelle œuvre qu'on n'avait pas vue, puis là, on a reconnu un artiste dont on avait déjà vu une œuvre ailleurs... la ville devient alors un gigantesque jeu de piste quotidien. Ça, c'est au premier niveau, le côté ludique.

Mais au-delà de ça, je trouve que le fait d'utiliser le *Street Art* pousse d'office à réfléchir sur sa relation à l'espace public et jusqu'où on peut aller.

Je vais prendre un exemple. Je n'ai pas choisi d'avoir des encarts publicitaires absolument partout dans la ville. Ça m'est imposé. Ce constat que l'on peut faire lors d'une animation ouvre deux questions. Premièrement : «Qui impose cet affichage publicitaire dans la rue ?», et ensuite : «Est-ce que je ne peux pas, moi aussi, apporter des contributions ?» Puisqu'on ne me demande pas mon avis pour tous ces placards publicitaires partout, pourquoi est-ce que je ne peux pas prendre mes responsabilités et ajouter quelque chose que j'ai envie de voir dans la ville ?

Je pense que ces questions sont vraiment importantes parce qu'elles touchent à la citoyenneté. Pour les reformuler, ce sont les questions : «Où sont les limites ? Comment je fixe les miennes ? Comment puis-je apporter quelque chose ?».

Ensuite, cela force à se poser aussi la question du respect : «Jusqu'où je respecte les autres ?».

Comme je travaille avec toute une série de publics, je ne vais pas faire de choses illégales avec eux. Ce n'est pas en mon nom propre que je fais ces interventions dans la rue, quand je suis en animation. C'est avec un groupe dont j'ai la responsabilité et je ne veux pas franchir les limites. Mais je les pousse en tout cas à se questionner à propos de leurs propres limites.

## OUVRIR SON REGARD SUR LA RUE ?

*Concrètement, ce que tu fais, est-ce apprendre à développer un regard et réaliser des interventions de Street Art avec tes publics ?*

**Katherine Longly**

D'abord, effectivement, on va voir des choses. Je travaille avec divers types de publics mais plus souvent avec des enfants et des ados, et en général, ils trouvent ça passionnant d'essayer de découvrir les interventions. Cela devient un jeu où, à chaque fois que l'on en découvre une nouvelle intervention, on va vite la montrer aux autres, on la prend en photo... c'est vraiment comme un jeu de cache-cache. Ça, c'est la première partie de mes animations.

Mais ensuite, on intervient réellement. En fonction du quartier dans lequel je travaille, j'aime bien tenir compte de ses spécificités. Il y a par exemple un quartier où on trouve beaucoup d'objets abandonnés dans la rue, et bien, avec les enfants, on s'est posé la question : «Il y en a partout, qu'est-ce qu'on peut faire de ça ?». On a ramassé ces objets, on les a assemblés en une sculpture, puis on les a remis dans la rue. Ces objets y étaient déjà, on a juste changé leur forme. Et ça nous a permis de pousser la réflexion sur ce quartier et ce qui se passe dans ce quartier.

Dans mes animations, je fais un peu de tout, mais j'avoue que je ne suis pas très bonne en graffiti, et c'est pour ça que parfois, je fais appel à des artistes plus aguerris que moi pour m'aider. Ça dépend un peu de l'inspiration du moment. Une fois, j'avais trouvé des petites figurines sur un marché aux puces, ça m'avait donné l'idée qu'on pouvait aller les placer à des endroits qui font sens dans la ville. D'autres fois, ça peut être de confectionner des petits autocollants et d'aller les coller dans la rue... Il y a toute une série de choses possibles ! Je n'ai pas vraiment de technique de prédilection. Ça dépend aussi de ce que les participants à mes animations apportent de leur côté.

## **JOUER AVEC LES LIMITES DE LA LOI ?**

*Vos activités surfent avec les limites de la légalité ou de l'illégalité. Pourriez-vous nous en parler un peu ?*

**Katherine Longly et Obêtre**

**KL :** Avant le débat, on était en train d'évoquer entre nous une intervention que j'ai faite, d'abord seule, puis avec un groupe, et qui consistait à tisser des lettres sur un grillage qui encadre un chantier. Pour moi, ce n'est pas du tout quelque chose d'illégal parce que c'est juste de la laine, et qu'il suffit d'un coup de ciseaux pour que plus rien n'y paraisse. Obêtre recadrerait un peu les choses en disant qu'en fait, c'est illégal.

**O :** Oui, c'est illégal. Le fait de mettre de la laine autour d'un grillage, c'est une activité illégale à moins que tu n'aies l'autorisation du propriétaire. Et si ça dépasse 20 centimètres sur 20 centimètres, il faudrait même que tu aies l'accord du Service d'Urbanisme de la commune dans laquelle tu travailles. Et en plus, c'est doublement illégal, parce que quand tu fais des activités dans l'espace public, que tu es en groupe de plus de 5 ou 6 personnes, tu dois également demander une autorisation particulière pour exercer ton activité. Donc, dans un certain sens, les agents de police qui sont passés et qui t'ont souhaité bonne continuation, ils ont été très tolérants, le propriétaire qui n'a rien signalé a lui aussi été tolérant. S'ils avaient vraiment voulu, ils auraient pu porter plainte contre toi.

**KL :** Je crois que la naïveté était avec moi !

**O :** C'est intéressant de se rendre compte qu'il y a plein de lois qui sont mises en place et puis qui sont utilisées ou pas, en fonction des circonstances. Là, on se rend compte que la justice, finalement, est loin d'être impartiale et qu'elle opère de façon différente selon le faciès de la personne : tu es une fille ? Donc c'est super. C'était un arabe encapuché ? La police l'aurait sûrement arrêté.

## DE LA SUBVERSION ?

*Dans son livret, Géraldine Brausch évoque une de tes œuvres en particulier : «Le mal propre», que tu as réalisée en utilisant la technique du clean graffiti ou reverse graffiti. Peux-tu nous parler de cette démarche ?*

### Obêtre

C'est une situation intéressante parce que finalement, c'était une action illégale, sauvage, spontanée, dans un espace public : un tunnel où il y a beaucoup de passage, des caméras de surveillance et où la police passe régulièrement. Quand j'ai mis au point ce procédé-là, je me suis dit «Il faut que je me couvre. Il ne faut pas que je me fasse arrêter, il ne faut pas que j'aie de nouveau au commissariat et que je me fasse tabasser». Parce que ça m'est déjà arrivé. Du coup, j'avais mis des jaquettes fluo, un peu comme les travailleurs de rue. J'y suis allé avec des plots de signalisation, une échelle, toute une espèce d'outillage qui ressemble à ceux des travailleurs publics qui font ça en toute légalité. Mon mode d'opération, ça n'a pas été de sortir des bombes de peinture avec ma capuche, c'était de prendre des chiffons et de nettoyer une surface noircie par la pollution des voitures pour écrire en très grand lettrage «Le mal propre». Il y avait donc tout un procédé qui était comme une sorte de scénographie qui amenait à penser au citoyen lambda dans sa voiture, aux policiers qui seraient passés à ce moment-là, que j'étais en train de travailler et donc, de ne rien faire d'illégal. Malgré tout, le lettrage que j'étais en train de réaliser faisait quinze mètres

sur trois, et, je savais que la police ne serait quand même pas dupe. Un nettoyeur public n'écrit pas en grand format «Le mal propre» dans un tunnel. Du coup, ce que j'ai fait, c'est travailler énergiquement pour que ça soit très rapide aussi. J'ai fait ça en peut-être quatre ou cinq minutes. Je suis à grosses gouttes à la fin.

C'est un exemple d'activité qui joue aussi sur «Qu'est-ce qu'on juge qui est légal ou pas ? Qu'est-ce qu'on peut tolérer ou pas ?». Katherine Longly en parlait dans son illustration.

*Par rapport à ce que vient de dire Obêtre, je voudrais demander à Katherine Longly : quand le secteur socio-culturel stimule des pratiques d'appropriation de l'espace urbain, que ce soit par la récupération d'objets transformés en sculpture posée dans la rue, ou que ce soit par d'autres techniques de Street Art, comment te positionnes-tu par rapport à la loi ? Parce que la loi elle est là, Obêtre en témoigne. C'est vraiment quelque chose qui m'intrigue dans le travail socio-culturel. Est-ce qu'il cherche à détourner la loi ? Que cherche-t-il à faire ?*

### **Géraldine Brausch à Katherine Longly**

Avant d'entamer quoi que ce soit comme intervention, je leur propose de réfléchir ensemble et de discuter à partir de questions telles que «c'est quoi le respect pour vous ?», «qu'est-ce que la propreté ?»... Ça amène à poser plein d'autres questions qui sont parfois même anthropologiques. Donc, on mène cette réflexion avec le groupe avant tout chose, pour prendre conscience du cadre dans lequel on est, et préciser où se situent les limites de chacun. Et la limite dans laquelle personnellement je travaille, c'est le respect des gens, des usagers, du bien commun, et le fait que toutes nos interventions soient réversibles.

Ça, c'est la limite dans laquelle je travaille. Après, Obêtre m'apprend que nettoyer un mur, c'est illégal... là, j'ai envie de faire appel à l'usage du bon sens.

# RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE URBAIN : PROVOQUER DES DIALOGUES ENTRE CITOYENS ET AUTORITÉS PUBLIQUES ?

*Nathan Dontaine, tu as été un des instigateurs de la relance du skate-park de Cointe. Peux-tu nous en parler et nous donner ton avis sur cette idée qu'il s'agissait, selon nous, d'une forme de réappropriation de l'espace ?*

## **Nathan Dontaine**

Pour situer, c'est un des *skate-park* les plus vieux d'Europe. Il a été construit à la fin des années 70. Ce qui se passe, c'est que c'est un lieu qui est devenu un endroit de référence pour toutes les cultures dites urbaines que ce soit le sport (BMX, *skate*, *roller* ou autre), mais aussi le *graffiti*, par exemple. C'était un endroit où avant, il y avait des vestiaires sur lesquels on graffait, avec la tolérance de la police. C'est donc un lieu qui, historiquement, avait toute son importance pour toutes ces cultures-là. Par rapport à la pratique sportive, c'est une structure qui a pas mal vieilli depuis l'époque et nous, on avait envie de la faire vivre à nouveau. Et c'est pour ça qu'on s'est battu depuis des années pour essayer d'amener un dossier à la Ville pour essayer de recréer une structure plus moderne à côté de l'ancienne. Il y a eu beaucoup de tentatives qui ont été faites au fil du temps et qui n'ont pas abouti. Naturellement, on a commencé à organiser nous-mêmes des activités pour ramener de l'argent, comme des barbecues, des soirées. Et puis, on s'est posé la question de décider de ce qu'on allait faire de cette somme : «est-ce qu'on l'utilise nous même pour sortir de Liège et aller sur d'autres *skate-park* ?» Et puis, on s'est dit que non, on allait essayer de faire quelque chose pour l'aménagement du site. On a alors commencé à organiser les premiers «ateliers bétons». Donc, on se réunissait, on s'organisait, on achetait du béton... on a fait des travaux sans aucune autorisation. On arrivait avec une bétonneuse et on a commencé à restaurer l'espace qui est un site de la Ville. Comme ils ne donnaient pas suite à nos demandes pour le rendre plus praticable, on s'est dit qu'on allait le faire nous-mêmes.

Ça, c'était au début. On s'est donc mis à le restaurer par nos propres moyens. Et puis, petit à petit la dynamique a évolué, pour en arriver à aujourd'hui, où il y a un vrai dialogue qui s'est installé avec la Ville de Liège. Nous, on est dans une dynamique de réappropriation de l'espace dans le sens où c'était un lieu qui était vraiment abandonné, alors qu'il fait partie du patrimoine culturel de la ville pour les sports dits «urbains», mais aussi pour le graffiti et ce genre de choses.

## **ESPACE PUBLIC PRIVATISÉ / ESPACE PUBLIC RÉAPPROPRIÉ ?**

*Tu as une position assez radicale concernant la distinction entre l'espace public et l'espace privé, et pour toi, il existe des activités qui peuvent a priori ressembler à de la réappropriation de l'espace public, mais qui, au contraire, seraient une manière de le transformer en espace privé supplémentaire, comme par exemple, les apéros urbains. Que penses-tu de ce projet de réaménagement de ce skate-park ?*

### **Obète**

Quand j'entendais Nathan Dontaine, je pouvais sentir ô combien ils ont dû avoir du plaisir à se dire «on ne va pas attendre d'avoir des subsides pour réaménager le *skate-park*». Je les imaginais les mains dans le béton, au soleil, ensemble, heureux de restaurer ce *skate-park* qui d'un coup leur appartient mais aussi est ouvert à tout le monde. Et en même temps, je les imaginais, maintenant, plutôt tristes, devant des ordinateurs, avec des dossiers à remplir, de la paperasserie à faire, en espérant avoir plein d'argent de la commune... et finalement, ils ne vont peut-être plus en avoir, de cet argent-là, et donc ils seront peut-être tristes de ne plus en avoir, et donc, de nouveau, ils devront mettre les mains dans le béton et faire quelque chose sans l'accord des autorités communales pour retrouver leur joie de vivre.

### **Katherine Longly**

Je comprends tout à fait ces citoyens qui décident de mettre la main à la pâte eux-mêmes. Parce que c'est tellement décourageant quand on essaye de faire les choses dans les règles ! Pour obtenir les autorisations nécessaires pour repeindre une borne électrique, par exemple, il y a des tonnes de freins administratifs qui vont au-delà du bon sens.

## **L'ART URBAIN, LE STREET ART, CE SERAIT LE RETOUR DU SPONTANÉ DANS LA VILLE ?**

### **Avis d'Obêtre**

Non, je crois qu'il a toujours existé. C'est là où je trouve que c'est intéressant par rapport à ce qu'on disait tout au début. Je vais citer ce qu'Éric Bazin dit et ça peut être intéressant pour aborder justement cette utilisation du graff, du *Street Art* par tout le service socioculturel, c'est que : généralement, dans tous ces projets : dans les musées etc., parfois il y a des brèches comme celles que Katherine Longly a ouvertes. Elle prend à sa façon, une position politique par rapport à la loi, même «naïvement», comme elle le dit... N'empêche qu'en général, tous ces projets socio-culturels, ils ont tendance à prendre la forme, mais pas l'énergie, pas le fond politique qui peut être illustré par l'action de ces *skateurs* qui se sont réappropriés un espace qui était à l'abandon, et qui sans l'accord de personne, ont re-bétonné l'espace qui devait être réparé.

Si je peux résumer, je veux dire que souvent, dans le socioculturel, on prend un aspect, l'esthétique du *Street Art* (c'est joli, les pochoirs, les papillons sur les murs, etc.), mais on ne prend pas la forme et le fond politique qui pourrait être traduit par «on se réapproprie un espace qu'on nous a volé, nous, «le peuple»».

### **Avis de Nathan**

Je trouve qu'on sépare souvent deux écoles différentes, que ce soit dans le graffiti ou dans tous les différents styles de *Street Art*. On fait des clivages entre ceux qui opèrent dans l'illégal et ceux qui le font de manière légale. Il y a ainsi toute une série de graffeurs qui font exclusivement de l'illégal et qui critiquent d'autres artistes qui vont faire des choses plus légales. Ou inversement.

Je reçois personnellement des critiques pour ma manière de m'investir dans le projet du *skate-park* de Cointe, de la part de gens qui ne sont pas convaincus de ma méthode. Pour certains, je me vends en faisant des démarches pour obtenir de l'argent public géré par les politiciens. Ils trouvent que je rentre dans le jeu de la politique. Et c'est vrai, quelque part. Mais je crois que l'un n'empêche pas l'autre. Historiquement, ce sont des cultures qui sont nées de manière très spontanées, donc oui, souvent illégales. Mais je trouve qu'à un moment donné, installer un dialogue avec les responsables politiques pour défendre son travail, je trouve que ça a quand même toute son importance pour faire vivre un mouvement. Je continue à trouver remarquable un artiste qui fait du pur illégal et qui prend des risques pour défendre son point de vue, pour imposer son œuvre dans l'espace public. Je trouve ça on ne peut plus noble. Tout comme je peux apprécier la démarche de ceux qui font des choses légales, par exemple, des fresques en accord avec la Ville. Je trouve que ça a aussi son importance, alors qu'on a souvent tendance à vouloir séparer les deux écoles, «légal / illégal». Beaucoup d'artistes font les deux. Après, c'est chacun qui voit.

### **Avis de Géraldine Brausch**

Par rapport à ce que Nathan Dontaine vient de dire, je ne suis pas certaine que le partage, c'est «légal / illégal». Il me semble qu'il se situerait plutôt dans la différence de manières de s'approprier l'espace, ou encore dans les objectifs d'appropriation.

J'ai l'impression, par exemple, que dans la démarche du *skate-park* évoquée par Nathan Dontaine et dans celle menée par Katherine Longly lorsqu'elle repeint une borne électrique dans le cadre d'une animation, il y a une «communauté» autour de cette appropriation-là.

«On s'approprié un espace parce qu'on a une activité à y faire», et «on est une communauté qui existe à travers cette activité (circuler dans la ville, faire du skate ou du BMX)». Ça me semble complètement différent de l'illustration évoquée dans l'intervention d'Obêtre, une appropriation par un artiste qui vient mettre sa griffe. On n'est pas dans la même démarche. On n'est pas dans une collectivité, un projet collectif dans lequel il y a un «nous», une communauté qui se dessine. Je perçois ça comme deux formes d'appropriation de l'espace complètement différentes. Repeindre une borne, aller réparer le *skate-park*, s'approprier un terrain vague dans son quartier parce que c'est là qu'on veut être, ... dans tous ces exemples, il s'agit de créer une communauté à travers un territoire qu'on aménage, qu'on embellit ou qu'on salit, peu importe. Et il me semble que la démarche de l'artiste est fort différente. Je pense que ne sont pas les mêmes formes d'appropriation.

### Avis d'Obêtre

Non, ce ne sont pas les mêmes formes d'appropriation, et je dirais aussi que surtout, ce n'est pas la même conception du «nous». C'est-à-dire que le «nous» comme tu le définissais là, ce serait simplement un groupe qui est physiquement présent. Le groupe, le «nous» qui est partagé par un bon nombre de *taggeurs*, ou d'artistes qui agissent parfois physiquement seuls dans l'espace public, c'est plutôt un «nous» qui est considéré comme «nous = des idées communes». C'est-à-dire, que c'est un partage d'idées comme par exemple «se réapproprier l'espace public», ou «comment peut-on faire vivre l'espace public ?», ou «comment peut-on être vivant dans l'espace public, bien qu'on soit seul, physiquement en tant qu'individu au moment où on va peindre le mur». Je trouve que la définition du «nous», elle aussi peut être enrichie par cette réflexion-là.



BAKER, Alex, ROSE Aron et STRIKE, Christian, (2005). *Beautiful Losers : Contemporary Art and Street Culture*, New York, Distributed Art Pub Incorporated.

BAZIN, Hugues, (1995). *La culture Hip-Hop*, Paris, Desclée de Brouwer.

BOUDINET, Gilles, (2001). *Pratiques Tag*, Paris, L'Harmattan.

BRAUSCH, Géraldine., (2014). *Réflexions sur l'appropriation de l'espace*, Seraing, C.D.G.A.I..

CHANG, Jeff, (2006). *Can't Stop Won't Stop*, Paris, Allia.

CHOAY Françoise, (1965), *L'Urbanisme, utopie et réalités*. Une anthologie, Paris, Seuil.

COOLS, Fred., (2014). *Arts urbains, découverte d'une mode d'intervention*, Seraing, C.D.G.A.I.

(dir.) DUBY Georges, (1985), *Histoire de la France urbaine, t. 5 : La ville aujourd'hui*, Paris, Seuil.

HUNDERTMARK, Christian, (2006). *The Art of Rebellion 2 : The World of Urban Art Activism*, Mainaschaff, Publikat Verlags- und Handels GmbH & Co. KG.

LANI-BAYLE, Martine, (1993). *Du Tag au Graff'Art*, Marseille, Hommes & Perspectives.

LEDROUT Raymond, (1968/1973), *Sociologie urbaine*, PUF, Paris.

LOURAU, René, (1970). *L'Analyse institutionnelle*, Paris, Les Éditions de Minuit.

MARX Karl, *L'Idéologie allemande*, in K. Marx, Philosophie, Gallimard, coll. Folio/Essais, 1997, p. 335).

OBÊTRE, <http://obetre.net/>

RAYMOND Henri, Haumont Nicole, Dezès Marie-Geneviève, Haumont Antoine, (2001), *L'Habitat pavillonnaire*, Paris, L'Harmattan.

STERKENDRIES, Simon., (2013). *Graffiti et Street Art – Quelle expression, de qui, pourquoi ?*, Seraing, C.D.G.A.I.

TIELEMAN David, intervention "Prisons : l'espace privé en question" lors du colloque "Autour de Volume. *Philosophies et politiques de l'architecture*", ULg, 23 avril 2010.

VULBEAU, Alain, (1992). *Du Tag au Tag*, Paris, Desclée de Brouwer.

VULBEAU, Alain, (2009). *Légendes des tags*, Paris, Sens & Tonka.

## SUGGESTIONS

### **SUR L'URBANISATION DU MONDE :**

*Manière de voir. Le monde diplomatique*, déc. 2010-janv. 2011, n° 114 : "L'urbanisation du monde"

### **SUR L'HISTOIRE DE LA RECHERCHE URBAINE :**

Amiot Michel, (1986), *Contre l'Etat, les sociologues. Eléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*, Paris, éd. EHESS.

### **SUR LE «DROIT À LA VILLE» ET LES LUTTES URBAINES :**

*Bruxelles en mouvements (BEM)*, n° 259-260, oct. 2012, «Le droit à la ville», éd. Inter-environnement Bruxelles/ Fédération des comités de quartier et groupes d'habitants, Bruxelles.

Disponible en ligne :

<http://www.ieb.be/-Bruxelles-en-mouvements->

Castells, Manuel, (1973), *Lutttes urbaines*, Paris, Maspero

Lefebvre, Henri, (2009/1968), *Le droit à la ville*, Economical Anthropos.

### **SUR LE PARTAGE PRIVÉ/PUBLIC, IDENTITÉ/ALTÉRITÉ :**

Agacinski Sylviane, (1992), «Espace privé : le partage du propre», in *Volumes. Philosophies et politiques de l'architecture*, Paris, Galilée.

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

Inside Outside Street Art, Zeus :

<http://www.youtube.com/watch?v=GvpOBD8YLOU>

Exit Through the Gift Shop, Banksy :

<http://www.youtube.com/watch?v=TSxxTrbz3yU>

L'Asbl Lezarts Urbains dispose d'un centre de documentation à Bruxelles :

<http://www.lezarts-urbains.be/article.php?articleId=1236>)

La bibliothèque des Chiroux à Liège dispose d'un large éventail de documentation au sujet du Street Art :

<http://www.provincedeliege.be/fr/home/37>

CULTURE EN MOUVEMENT



L'enregistrement radio diffusé sur CDGAI-TV et retranscrit dans ce livret a pour intention de débattre sur le thème de la réappropriation de l'espace urbain. Les pratiques de *Street Art* réalisées par des animateurs socio-culturels, des artistes et un *skater* sont partagées : «Nous, usagers des lieux publics, comment circulons-nous dans ces espaces communs et avec quels regards ? Quelles sont les lois de ces espaces «libres» ? Qui les définit ? Comment y contribuons-nous ? Comment percevons-nous et nous réapproprions-nous les rues, les parcs, les murs, les trottoirs ? ...

En quoi les formes d'expression «alternatives» comme le *Street Art* peuvent-elles être des leviers de réflexions des citoyens ? Cet outil entend partager quelques questions sociétales posées par ces pratiques artistiques et sportives de réappropriation de l'espace public.



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ISBN 978-2-39024-081-5



9 782390 240815